



UCB - Résultats financiers 2014

Les médicaments-clés augmentent de 24% ; la prochaine vague de solutions potentielles progresse

- Chiffre d'affaires de € 3 344 millions, soit une augmentation de +7% à taux de change fixe et de +8% à taux de change constants (tcc). Ventes combinées de Cimzia®, Vimpat® et Neupro® se chiffrant à € 1 468 millions (+24%). Ventes nettes de Keppra® à € 665 millions, soit un recul de 7%
- Rentabilité sous-jacente (EBITDA récurrent) en hausse à € 609 millions (+14%) reflétant une augmentation du chiffre d'affaires associée à une diminution des charges d'exploitation. Hausse des investissements en R&D
- Le résultat net du Groupe atteint € 199 millions, soit une hausse de +37%. Le résultat de base par action est passé à € 1,69
- Dividende brut de € 1,06 par action (soit une hausse de 2%) proposé par le Conseil d'administration
- Actualités R&D : la demande d'autorisation du *brivaracetam* a été introduite auprès des autorités réglementaires américaines et européennes ; l'étude de Phase 1 du *dapirolizumab pegol* (CDP7657) donne des résultats positifs ; trois nouvelles entités moléculaires passeront en phase 2 en 2015
- Perspectives financières 2015 : chiffre d'affaires total d'environ € 3,55-3,65 milliards ; EBITDA récurrent oscillant entre € 710 et 740 millions environ ; résultat de base par action entre € 1,90 – 2,05

Bruxelles (Belgique), le 27 février 2015 – 07h00 (CET) – Information réglementée

« UCB poursuit sa dynamique de croissance avec les médicaments-clés Cimzia®, Vimpat® et Neupro®, qui représentent désormais 50% de nos ventes nettes. Nous continuons à progresser et préparons le lancement de notre prochaine vague de solutions potentielles pour les patients : brivaracetam, epratuzumab et romosozumab. Parallèlement, nous sommes enthousiasmés par les progrès de notre pipeline de produits au stade précoce », a déclaré Jean-Christophe Tellier, CEO d'UCB. « Nos efforts pour offrir une valeur supérieure et durable aux patients apportent également de la valeur aux actionnaires – conformément à notre objectif d'améliorer notre rentabilité pour l'amener au même niveau que nos pairs d'ici 2018. »

Performances financières en 2014

Le chiffre d'affaires 2014 s'est établi à € 3 344 millions, soit une hausse de +7%, ou de +8% à taux de change constants (tcc), tirée par la croissance de 24% de Cimzia®, Vimpat® et Neupro®, dont les ventes nettes combinées ont atteint € 1 468 millions, celles de Keppra® s'élevant à € 665 millions, un déclin de 7%.

Cimzia® (*certolizumab pegol*), indiqué dans le traitement des maladies inflammatoires induites par le TNF, a poursuivi sa croissance et enregistré des ventes nettes de € 797 millions, soit une hausse de

+34% (+35 % tcc), soutenue par l'élargissement continu de l'accès aux États-Unis pour les patients atteints de rhumatisme psoriasique (PsA), dans l'UE pour les patients atteints de rhumatisme psoriasique (PsA) actif ou de spondylarthrite axiale active sévère, et au Japon - en partenariat avec Astellas. Cimzia® a affiché une croissance de 33% (+33% tcc), soit € 503 millions, aux États-Unis, et de 39%, soit € 232 millions en Europe. Les ventes nettes au Japon ont bondi de 50% à € 29 millions.

L'antiépileptique Vimpat® (*lacosamide*) a atteint des ventes nettes de € 471 millions, soit une hausse de 15% (+15% tcc). Aux États-Unis, où le Vimpat® est également disponible depuis septembre 2014 comme monothérapie des crises partielles, les ventes nettes se sont établies à € 344 millions (+9% ; +9% tcc). En Europe, sa croissance a été de 28%, pour des ventes nettes de € 112 millions.

Le patch Neupro®, pour le traitement de la maladie de Parkinson et du syndrome des jambes sans repos, a vu ses ventes nettes augmenter de 10% à € 200 millions (+10% tcc). En Europe, une croissance de 7% a conduit à des ventes nettes de € 138 millions. Aux États-Unis, les ventes nettes sont restées quasiment stables à € 39 millions (-3%), reflétant le rendement des actions. Au Japon, les ventes nettes de Neupro® par notre partenaire Otsuka ont bondi de 89% (+89% tcc) à € 16 millions.

Les ventes nettes de l'antiépileptique Keppra® (*levetiracetam*), impactées par la concurrence des génériques aux États-Unis et en Europe, ont continué à décliner pour se chiffrer à € 665 millions, en baisse de 7% (-5% tcc).

Les produits de redevances se sont élevés à € 163 millions (-5 %). En 2014, les autres revenus ont progressé à € 243 millions, après avoir atteint € 167 millions en 2013, principalement grâce aux paiements de partenaires, de Sanofi et de la Banque européenne d'investissements (BEI).

La marge brute a atteint € 2 291 millions, soit une hausse de 6 % (+7% tcc), à la suite de l'augmentation des ventes nettes. Les charges d'exploitation ont augmenté de 2% pour s'établir à € 1 912 millions, un chiffre qui s'explique par une diminution des frais commerciaux à € 779 millions (-2%), et des frais de recherche et développement de € 928 millions (représentant toujours 28% du chiffre d'affaires) soit une hausse de 5% attribuable aux projets en phase clinique avancée du pipeline. Les frais généraux et les charges administratives ont diminué de 1% à € 201 millions.

Il en résulte une rentabilité sous-jacente (EBITDA récurrent) en progression de 14%, atteignant € 609 millions, imputable à une augmentation du chiffre d'affaires allant de pair avec des charges d'exploitation relativement moins élevées, tandis que les frais de R&D se sont accrus.

Les charges non récurrentes se sont chiffrées à € 107 millions, contre € 34 millions en 2013, une hausse due principalement à des frais de restructuration et à des charges de dépréciation liées au *tozadenant*. Les charges financières nettes ont augmenté de 14%, à € 162 millions, en raison de l'évaluation de passifs financiers et de dépréciations d'investissements, partiellement compensées par l'effet positif des intérêts découlant de la conversion d'obligations convertibles. Les charges d'impôt, qui se sont élevées à € 6 millions, reflètent un taux d'imposition moyen de 8% sur les activités récurrentes pour 2014, contre 37% en 2013.

Le résultat net du Groupe s'élève à € 199 millions (+37% ; +51% tcc), dont € 209 millions (+30%) sont attribuables aux actionnaires d'UCB et une perte de € 10 millions aux intérêts minoritaires. Le résultat de base par action, qui reflète le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'UCB après impôt des éléments non récurrents, des éléments financiers exceptionnels et de l'amortissement des

immobilisations incorporelles, est passé de € 1,24 en 2013 à € 1,69 en 2014, sur la base d'un nombre moyen pondéré de 182 millions d'actions en circulation en 2013.

Dividende

Le Conseil d'administration d'UCB propose un dividende de € 1,06 par action (brut), soit une augmentation de deux centimes d'euro ou 2%.

Perspectives pour 2015

En 2015, UCB s'attend à ce que la croissance continue de Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®] entraîne celle de la société. Le chiffre d'affaires devrait progresser à environ € 3,55-3,65 milliards et l'EBITDA récurrent à quelque € 710-740 millions en 2015. Un résultat de base par action de l'ordre de € 1,90 – 2,05 est attendu, sur la base d'environ 193,7 millions d'actions en circulation.

Actualités R&D

En septembre 2014, Vimpat[®] (lacosamide) a été autorisé aux États-Unis en monothérapie dans le traitement des crises partielles chez les adultes épileptiques. Les autorités américaines ont également approuvé une nouvelle possibilité d'administration d'une dose d'attaque unique pour toutes les formes de Vimpat[®].

En octobre 2014, UCB a fait état de résultats positifs pour l'étude de phase 3 évaluant Vimpat[®] en guise de traitement d'appoint des crises partielles chez les patients adultes au Japon et en Chine. La soumission aux autorités réglementaires japonaises et chinoises est prévue pour 2015. Outre cette expansion, en novembre 2014, UCB et Daiichi Sankyo se sont associés pour assurer ensemble la commercialisation du lacosamide au Japon.

Vimpat[®] devrait passer en développement de phase 3 dans le traitement des crises tonico-cloniques primaires généralisées (CTCPG) dans le courant du premier semestre 2015. Le recrutement des patients pour l'étude de phase 3 européenne pour Vimpat[®] en monothérapie dans le traitement des crises partielles chez les adultes épileptiques s'est clôturé ; les premiers résultats sont attendus dans le courant du quatrième trimestre 2015.

En juillet 2014, les résultats positifs pour la dernière étude de phase 3 ont démontré que brivaracetam réduisait la fréquence des crises partielles et améliorait les taux de réponse de façon statistiquement significative.

En janvier 2015, les autorités réglementaires américaines et européennes ont accepté d'étudier la nouvelle demande de commercialisation du brivaracetam en tant que traitement d'appoint chez les patients épileptiques de plus de 16 ans souffrant de crises partielles.

L'étude de preuve de concept de phase 2 d'UCB0942 (PPSI), une petite molécule en développement pour le traitement de l'épilepsie réfractaire, devrait démarrer dans le courant du deuxième semestre 2015.

En juin 2014, les premiers patients ont été recrutés pour une étude clinique de phase 3 visant à évaluer l'efficacité et l'innocuité du romosozumab chez l'homme atteint d'ostéoporose et présentant un risque élevé de fracture ; les premiers résultats sont attendus dans le courant du deuxième

semestre 2016. L'étude clinique de phase 3 évaluant le romosozumab dans l'ostéoporose post-ménopausale se déroule comme prévu, et les premiers résultats sont attendus au premier semestre 2016.

L'étude clinique de phase 1 du dapirolizumab pegol (CDP7657), un anti-CD40L Fab pégylé développé dans le lupus érythémateux disséminé (LED) en collaboration avec Biogen Idec, s'est achevée fin 2014. Cette étude a révélé que le dapirolizumab pegol était bien toléré. Le composé devrait passer à l'étude de phase 2 en 2016.

En janvier 2015, Dermira et UCB ont annoncé le lancement du programme de phase 3 pour Cimzia® (certolizumab pegol) dans le traitement du psoriasis. Les premiers résultats de ce programme sont attendus en 2017.

En janvier 2015 également, Neuropore et UCB ont entamé une collaboration et signé un accord mondial pour développer une petite molécule modifiant les options thérapeutiques pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson. L'étude clinique de phase 1 devrait démarrer en 2015.

En février 2015, les autorités réglementaires japonaises ont approuvé E Kepra en monothérapie dans le traitement des crises d'épilepsie partielles chez les sujets âgés de quatre ans et plus.

Tous les autres programmes de développement clinique se poursuivent comme prévu.

2014 – Chiffres-clés

Le rapport financier complet sur base des états consolidés est disponible sur le site d'UCB :
<http://www.ucb.com/investors/Financials/>

€ millions	Réel		Variation	
	2014	2013 (redressé) ²	Cours réels	Taux de change constants
Chiffre d'affaires	3 344	3 133	7%	8%
Produits des ventes nettes	2 938	2 795	5%	6%
Produits et charges de redevances	163	171	-5%	-7%
Autres produits	243	167	45%	45%
Marge brute	2 291	2 168	6%	7%
Frais commerciaux	-779	-793	2%	1%
Frais de recherche et développement	-928	-886	-5%	-5%
Frais généraux et administratifs	-201	-203	1%	1%
Autres produits / charges (-) opérationnels	-4	11	na	na
EBIT récurrent (REBIT)	379	297	28%	35%
Charges non récurrentes	-107	-34	>-100%	>-100%
EBIT (résultat d'exploitation)	273	263	3%	11%
Charges financières nettes	-162	-142	-14%	-14%
Résultat avant impôts	111	121	-9%	8%
Impôts (-) / crédits d'impôt sur le résultat	-6	-54	89%	86%
Résultat lié aux activités poursuivies	105	67	55%	84%
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	94	78	21%	21%
Résultat net du Groupe	199	145	37%	51%
Attribuable aux actionnaires d'UCB	209	160	30%	43%
Attribuable aux intérêts minoritaires	-10	-15	34%	29%
EBITDA récurrent	609	536	14%	17%
Dépenses d'investissement (y compris immobilisations incorporelles)	161	344	-53%	na
Dette financière nette	1 611	1 998	-19%	na
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	497	267	86%	na
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions – non diluées)	191	182	5%	na
Bénéfice de base par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	1.69	1.24	37%	46%

1 À l'exception de la dette financière nette pour laquelle 2013 reflète la situation telle que publiée dans les états financiers consolidés audités au 31 décembre 2013, redressé.

2 Retraitement lié à la norme IFRS 10 et à la décision de cession de Kremers Urban.

"Le commissaire a attesté les comptes consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, sans réserve et sans paragraphe explicatif, en date du 26 février 2015, et a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué annuel concordent, à tous égards importants, avec lesdits comptes consolidés dont elles sont extraites."

Pour de plus amples informations :**Investor Relations**

Antje Witte,
Investor Relations, UCB
Tél. +32.2.559.94.14,
antje.witte@ucb.com

Corporate Communications

France Nivelles,
Global Communications, UCB
Tél. +32.2.559.9178,
france.nivelles@ucb.com

Laurent Schots,
Media Relations, UCB
Tél. +32.2.559.92.64,
laurent.schots@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 8 500 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros en 2014. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB_news

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs.

UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de coentreprises ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de contrôle des coûts pour les soins de santé et les établissements de soins, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.

“Le commissaire a attesté les comptes consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, sans réserve et sans paragraphe explicatif, en date du 26 février 2015, et a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué annuel concordent, à tous égards importants, avec lesdits comptes consolidés dont elles sont extraites.”